

# Actualités



## États-Unis

Howard Dean retire sa candidature de l'investiture démocrate

page B7

IRAN: 200 MORTS DANS L'EXPLOSION D'UN TRAIN B2

## Charest se montre trop doux, affirme l'opposition

Gilles Normand Mario Cloutier  
La Presse

MONTRÉAL

Le premier ministre Jean Charest a été pris à partie hier tant par le Parti québécois que par l'ADQ, qui l'accusent de mollesse et de prudence excessive dans ses commentaires sur le scandale des commandites à Ottawa.

Selon le chef de l'opposition, Bernard Landry, Jean Charest a réagi avec mollesse à l'affaire qui secoue les libéraux fédéraux parce qu'il «doit son élection à Paul Martin».

Le chef péquiste ne peut croire qu'on puisse «détourner une somme de 250 millions sans que le ministre des Finances s'en aperçoive». Et il se dit très déçu de la réaction de M. Charest: «Il a été mou et complaisant. C'est vrai qu'il leur doit en partie son élection. Ils sont venus l'aider. Ils partagent la même idéologie fédéraliste, mais ce n'est pas une raison pour laisser passer une chose aussi monstrueuse.»

Prenant la parole à la réunion des députés péquistes qui se tient depuis hier dans un hôtel de la métropole, M. Landry en a rajouté: «On doit s'élever avec vigueur contre ce qui s'est passé. Notre premier ministre a fait le contraire. Il a fait le bon gars. Je n'ai pas de conseil à lui donner sur sa façon de s'exprimer, mais il aurait pu dire ce que j'ai dit.»

Pour lui comme pour les autres députés péquistes interviewés, «ce scandale démontre clairement la pertinence du Bloc québécois à Ottawa». Certains députés du Bloc participent d'ailleurs au caucus, auquel étaient aussi conviés hier quelque 150 représentants des communautés culturelles.

«Le Bloc québécois est essentiel, avec les 400 questions qu'il a posées et la mise à jour du plus grand scandale de l'histoire politique du Canada et peut-être de l'histoire occidentale contemporaine», a indiqué M. Landry. Les députés péquistes, qui ont surtout préparé leur stratégie parlementaire, aborderont aujourd'hui la question des prochaines élections fédérales. Ils ont d'ailleurs accueilli hier soir le chef bloquiste, Gilles Duceppe, pour un cocktail.

### Des faits inacceptables

À Québec, Mario Dumont a lui aussi déploré la réaction du premier ministre face au scandale des commandites fédérales. Le chef de l'Action démocratique du Québec pense que M. Charest est visiblement «mal à l'aise» devant cette affaire.

«Évidemment, entre le Parti libéral du Québec et le Parti libéral du Canada, on a des firmes communes qui aident, des employés de cabinet qui passent de l'un à l'autre. Probablement que M. Charest est prudent parce qu'il pense que, dans la suite des choses, il pourrait y avoir des éléments qui viennent rebondir chez lui», a déclaré le chef adéquistes.

«C'est bizarre que le premier ministre du Québec soit si mal à l'aise d'exprimer avec clarté le caractère inacceptable de ces faits-là», a-t-il ajouté.

Selon Mario Dumont, il est clair que le public a été «floué, voire volé» dans ce dossier. Le premier ministre du Québec, dit-il, devrait donc réagir de façon «extrêmement claire et ferme».

Le chef de l'ADQ est toutefois d'avis que le gouvernement fédéral a l'intention de faire toute la lumière sur le scandale, mais il se questionne toujours sur le rôle joué par Paul Martin à l'époque. «Qu'il ne se soit pas rendu compte qu'il y avait un programme de commandites et que l'argent revolvait par-dessus bord, c'est un peu surprenant», pense M. Dumont.

## Le Bloc s'attribue le mérite d'avoir débusqué l'affaire

Presse Canadienne

QUÉBEC

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'attribue tout le mérite de la mise au jour, la semaine dernière, du scandale des commandites par la vérificatrice générale.

«Nous posons des questions en Chambre depuis quatre ans (à ce sujet). La vérificatrice générale a mené son enquête, parce qu'on a fait tout ce travail», a déclaré M. Duceppe, hier, au cours d'une conférence de presse.

Le chef souverainiste était de passage à Québec pour annoncer deux candidatures dans des circonscriptions de Québec, lors des prochaines élections.

Selon lui, la population canadienne n'aurait jamais rien su de ce scandale, sans l'intervention «acharnée» du Bloc en Chambre au cours des dernières années.

«Les scandales qui affectent le Parti libéral c'est beaucoup grâce au travail du Bloc depuis des années», a-t-il dit, en rappelant que son équipe avait posé pas moins de 471 questions en Chambre à ce propos, en vue d'alerter l'opinion publique et obliger le gouvernement à rendre des comptes.

La vérificatrice générale du Canada a découvert que plus de 100 millions \$ de fonds publics fédéraux avaient été détournés, entre 1997 et 2001, au profit de firmes québécoises de relations publiques proches du Parti libéral, au mépris des règles en vigueur d'attribution de contrats. Le programme des commandites devait assurer une plus grande «visibilité» au gouvernement fédéral au Québec dans la foulée du référendum de 1995.

M. Duceppe rappelle avoir posé des questions en Chambre sur Groupaction - une des firmes qui a bénéficié des largesses du programme de commandites - dès mai 2001.



Gilles Duceppe

## Commandites: l'argent coule encore à flots à Ottawa

Presse Canadienne

OTTAWA

Bien qu'il affirme depuis plus d'un an vouloir modifier sa gestion des activités de publicités et de commandites, le gouvernement du Canada vient d'accorder des contrats de plus de 500 000 \$ à l'une des firmes de publicité citée dans le rapport de la vérificatrice générale sur le programme de commandites.

Mais, selon Ottawa, ces contrats ont été accordés dans le respect le plus complet des règles d'attribution de contrats.

Média I.D.A. Vision, une filiale du Groupe Everest, a obtenu des contrats totalisant 576 000 \$, entre le 12 décembre 2003 (date d'arrivée de Paul Martin au pouvoir), et le 30 janvier dernier. La firme a entre autres obtenu le contrat de publicité de 488 280 \$ du ministère des Ressources humaines le 14 janvier dernier.

Pour le Parti conservateur, qui a soulevé

la question en Chambre, c'est la preuve que le ménage que le gouvernement prétend faire n'est que poudre aux yeux.

«Si le gouvernement rappelle Alfonso Gagliano au Canada à cause d'une perception de conflit d'intérêts, quel message envoie-t-il aux Canadiens en accordant un contrat à cette compagnie?» interroge le député conservateur James Moore, qui accuse les libéraux de deux poids deux mesures.

### Martin surpris

Les questions de M. Moore aux Communes ont pris par surprise bien des ministres, à commencer par le premier ministre Paul Martin lui-même, qui ne semblait pas au courant de l'existence du contrat.

Le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, s'est porté à la défense du gouvernement, expliquant que l'attribution du contrat s'est déroulée en respectant les règles en place, à la suite d'un appel d'offres. D'ailleurs, a-t-il précisé, Ottawa ne peut, sans fondement, empêcher une compagnie d'obtenir des contrats du gouvernement.

«Média I.D.A. Vision est l'agence de référence est ce n'est seulement que la poursuite d'un contrat en attendant de relancer un nouvel appel d'offres pour trouver une autre agence de référence», a expliqué le ministre Owen, précisant qu'il n'y a pas de versement de commission dans ce cas en particulier.

«Si des dossiers de certaines compagnies ont été référés à la Gendarmerie royale du Canada, mon prédécesseur a annulé tous nos liens d'affaires avec elles», a-t-il ajouté, dénonçant la tactique de l'opposition qui porte ombre à une compagnie seulement par association.

Dans son rapport, la vérificatrice générale cite Média I.D.A. Vision à plusieurs endroits, notamment lorsqu'il est question des sociétés de la Couronne. Le rapport, qui dénonce les abus commis entre 1997 et 2001 dans le cadre du programme de commandites, a placé le premier ministre et son gouvernement dans l'embarras.

Il faut noter qu'en mars 2003, Groupe Everest et sa filiale Média I.D.A. Vision ont été vendus à une agence américaine. L'ancien gestionnaire de la filiale préside désormais la compagnie.

**VENTE ÉLECTRO CHOC!**

**JEUDI À DIMANCHE SEULEMENT**

**LECTEUR DVD MULTI-FORMAT**

**SEULEMENT 49<sup>97</sup>\***

\*Après rabais postal de 15\$

**APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE**

**SONY**

• 3.2 mégapixel • Zoom 2x optique  
• Carte mémoire de 16 Mo incluse

**RABAIS 62<sup>02</sup>\$**

**287<sup>97</sup>**

Rég: 349.99\$

**LECTEUR DVD MULTI-FORMAT**

**SONY**

**RABAIS 32<sup>02</sup>\$**

**117<sup>97</sup>**

Rég: 149.99\$

**CAMÉRA VIDÉO MINI DV**

**SONY**

• Zoom 700X(10X optique)  
• Stabilisateur d'image

**RABAIS 152<sup>02</sup>\$**

**697<sup>97</sup>**

Rég: 849.99\$

**ENSEMBLE CINÉMA MAISON YAMAHA**

• Radio AM/FM et lecteur DVD multiformats  
• 6 haut-parleurs dont un d'extrême-graves

**RABAIS 302<sup>02</sup>\$**

**497<sup>97</sup>**

Rég: 799.99\$

**www.stereoplus.com**

Centre de réparation sur place

**LES PROMENADES KING 2223, rue KING OUEST SHERBROOKE 822-3344**

**1739, rue SHERBROOKE MAGOG 843-6621**

Les photos sont à titre indicatif seulement. Détails en magasin, valide les 19-20-21-22 et 25-27-28-29 février 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et ne peut-être jumelé à aucune autre offre.

# Le monde

REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca

## Milosevic: son état de santé retarde le procès

**LA HAYE (AP)** — La première phase du long procès de Slobodan Milosevic est sur le point de prendre fin, même si l'ancien président yougoslave est une nouvelle fois tombé malade hier, retardant les deux derniers jours d'argumentation de l'accusation devant le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie de La Haye.

L'accusation devait entendre ses derniers témoins hier et aujourd'hui, mais le TPI a annoncé dans un communiqué que Milosevic, âgé de 61 ans, était trop souffrant pour comparaître. Aucune audience n'aura donc lieu cette semaine, a précisé un responsable du tribunal.

L'ancien président yougoslave est mis en cause pour son rôle dans les guerres en Bosnie, en Croatie et au Kosovo dans les années 90. Il doit répondre de 66 chefs d'accusation pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Il rejette la légitimité du TPI et a choisi d'assurer lui-même sa défense.

Slobodan Milosevic, qui a régulièrement souffert d'accès grippaux et de fatigue, est aussi atteint d'hypertension et de problèmes cardiaques. Ses ennemis de santé ont déjà retardé de plusieurs mois son procès, qui s'est ouvert le 12 février 2002.

L'ancien chef d'État est notamment accusé de génocide pour le massacre de Srebrenica en juillet 1995. Le général à la retraite Philippe Morillon, commandant la FORPRONU en Bosnie à l'époque des faits, a assuré le 12 février devant le TPI avoir prévenu personnellement Milosevic des risques de massacre dans cette enclave de Bosnie orientale.

## Chypre: Annan fait pression

**NATIONS UNIES (AP)** — À la veille de l'ouverture de pourparlers cruciaux en vue de la réunification de Chypre, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a exhorté hier les dirigeants chypriote-grec et chypriote-turc à prendre les décisions difficiles pour que tous sortent gagnants.

Le dirigeant chypriote-turc Rauf Denktaş et le président chypriote-grec Tassos Papadopoulos avaient accepté la semaine dernière de reprendre aujourd'hui les pourparlers sur la réunification de l'île, considérés comme les négociations de la dernière chance avant l'entrée de Chypre dans l'Union européenne, le 1er mai prochain.

«C'est une grande occasion pour que les populations de Chypre — les deux populations de Chypre — travaillent dur pour se retrouver», a déclaré Kofi Annan à la presse. Il a appelé à saisir cette chance, travailler de bonne foi et faire que tous soient gagnants.

En vertu de l'accord conclu sous l'égide de Kofi Annan, les discussions commencent aujourd'hui et devraient aboutir d'ici au 22 mars. Si des questions sont toujours en suspens à cette date, la Grèce et la Turquie seront appelées à venir rejoindre les négociations, pendant une semaine-marathon.

Puis, en dernier recours, Kofi Annan résoudra lui-même les questions-clé non réglées le 29 mars, et soumettra un texte final aux électeurs chypriotes en avril.

«Au bout du compte, les gens voteront dans deux référendums simultanés et auront leur mot à dire», a-t-il déclaré. «J'espère que les dirigeants travailleront avec nous pour un plan et un document juste et équilibré sur lequel les populations pourront voter, et entrer ensemble dans l'Europe unie».



## Baleine vs bateau

Les océanographes américains se plaignent avec insistance des nombreuses collisions qui surviennent entre des navires et certains types de baleines au large des côtes. Au début du mois, ce cétacé s'est échoué sur une plage de la Virginie à la suite d'une collision.

## Haïti: le Conseil de sécurité soutient les efforts de règlement politique



Pendant que la communauté internationale appelle à un règlement pacifique de la crise haïtienne, les hommes armés continuent de déferler dans les rues des Gonaïves.

**NATIONS UNIES (AP)** — Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté hier une déclaration condamnant les violences et les «violations massives des droits de l'homme» en Haïti et apportant son ferme soutien aux initiatives de la Communauté des Caraïbes et de l'OEA (Organisation des États américains) afin de sortir de la crise.

Le Conseil exhorte le gouvernement du président Jean-Bertrand Aristide et l'opposition à «rétablir la confiance et le dialogue, et à surmonter leurs divergences pacifiquement et démocratiquement par des voies constitutionnelles».

L'ambassadeur du Chili, Heraldo Muñoz, qui a fait pression pour l'adoption de cette déclaration, a précisé que les membres du Conseil n'avaient pas discuté de l'envoi éventuel d'une force onusienne pour mettre un terme aux violences qui ont déjà fait une soixantaine de morts en Haïti.

Washington, qui prône la voie de la solution politique et diplomatique et a exclu toute intervention militaire, a également apporté son plein soutien au texte.

L'objectif du plan OEA-Caricom est d'organiser des élections et de déployer dans l'attente de ce scrutin une force de police multinationale.

## Terrorisme: Ashcroft est poursuivi pour entrave à la justice

**WASHINGTON (AP)** — C'est une plainte sans précédent qui vise John Ashcroft lui-même. Richard Convertino, procureur fédéral, accuse le ministre américain de la Justice d'entrave à la justice dans une importante enquête sur le réseau Al-Qaida, et d'avoir compromis la sécurité d'un informateur.

C'est là le dernier rebondissement dans le premier grand procès pour terrorisme jugé après le 11 septembre aux États-Unis, dans lequel Richard Convertino était procureur, à Detroit.

Le jury avait condamné deux accusés pour soutien au terrorisme, un troisième de faux et usage de faux, et acquitté le quatrième prévenu. Ce n'est que longtemps après la fin du procès que le gouvernement a fourni à la défense un document selon lequel le témoin principal avait menti.

Richard Convertino, qui demande des dommages et intérêts d'un montant non précisé, accuse le ministre d'avoir voulu se venger de lui parce qu'il se plaignait fréquemment du «manque de soutien et de coopération, du manque d'assistance et de ressources» dans les affaires de terrorisme, et des pressions et interventions répétées de ses supérieurs dans l'enquête.

Il dit s'être plaint notamment du fait que le ministère donnait priorité à «sa perception des choses au détriment de la réalité» en matière de lutte contre le terrorisme, attitude conduisant à des «erreurs grossières de gestion».

Richard Convertino a fait l'objet d'une enquête interne à l'automne après s'être ouvert de ces inquiétudes quant à l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre le terrorisme devant une commission sénatoriale.

Il reproche au ministre des erreurs de gestion ayant «un impact négatif sur la possibilité pour les États-Unis d'obtenir des condamnations».

## L'ETA émet un cessez-le-feu en Catalogne

**MADRID (AP)** — L'organisation séparatiste basque ETA a décrété un cessez-le-feu unilatéral en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, rapportaient hier les médias espagnols.

Cette trêve fait suite à une rencontre, le mois dernier, entre deux dirigeants de l'ETA et Josep Carod-Rovira, l'ancien numéro deux du gouvernement régional et dirigeant du parti espagnol de la Gauche républicaine qui prône l'indépendance de la Catalogne. Il a été contraint de démissionner après la diffusion d'informations sur cette rencontre secrète.

La radio catalane a diffusé hier un message de l'ETA dans lequel l'organisation indique avoir «cessé toutes ses activités dans la région depuis le 1er janvier 2004, dans l'objectif de resserrer les liens entre les peuples basques et catalans sur la base du respect, de la non-ingérence et de la solidarité».

Un précédent cessez-le-feu décrété en 1998 avait duré 14 mois.

Le ministre espagnol de l'Intérieur Angel Acebes a vivement critiqué cette annonce. Elle est «répugnante pour la démocratie, la raison, la liberté et particulièrement pour les victimes du terrorisme», a-t-il déclaré, la qualifiant de «piège».

## Irak: 10 morts près du camp polonais

**BAGDAD (AP)** — Des soldats de la coalition ont ouvert le feu hier matin sur deux camions bourrés d'explosifs qui faisaient mouvement vers le camp militaire polonais de Hillah, à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad, provoquant de violentes explosions qui ont fait au moins 10 morts, dont les deux chauffeurs kamikazes.

Selon la porte-parole de la coalition en Irak, Hillary White, huit civils irakiens, dont des femmes et des enfants, ont trouvé la mort dans ces attentats-suicide.

L'attaque contre le camp Charlie à Hillah a aussi fait plus de 64 blessés, dont 32 Irakiens, 12 Philippins, 10 Polonais, 10 Hongrois et un Américain, précisait-on de même source.

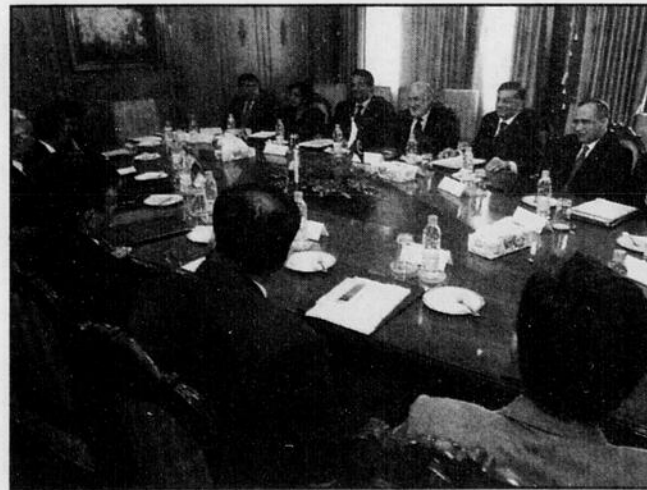
## L'Inde et le Pakistan se reparleront de paix après les élections indiennes

**ISLAMABAD (AP)** — La prochaine étape des négociations avec l'Inde aura lieu en milieu d'année, juste après les élections indiennes, a annoncé hier le président pakistanais Pervez Musharraf, précisant que les ministres des Affaires étrangères des deux pays seront prochainement impliqués dans les discussions.

«En juillet ou août, ou, si Dieu le veut, en mai ou juin, des discussions entre ministres auront lieu, immédiatement après les élections en Inde», a déclaré M. Musharraf lors d'une conférence des religieux islamiques. «La question du Cachemire sera traitée et, en juillet ou août, un dialogue entre ministres sera organisé», a-t-il ajouté.

À New Delhi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Navtej Sarna a affirmé que les deux parties avaient le «désir sincère de discuter et de parvenir à un accord pacifique sur toutes les questions bilatérales, y compris pour le Jammu-et-Cachemire».

Les discussions d'Islamabad devaient aboutir à la création de huit groupes de travail qui essayeront de résoudre un demi-siècle de tensions, à l'origine de trois guerres, une quatrième ayant été évitée en 2002 grâce à une médiation internationale.



Les délégations pakistanaïses et indiennes ont conclu la première étape de leurs pourparlers hier, à Islamabad.

## Plus de 200 morts dans l'explosion d'un train de marchandises en Iran

**TÉHÉRAN (AP)** — Un train sans conducteur et transportant du carburant et des produits chimiques industriels a déraillé dans le nord de l'Iran hier, provoquant des explosions qui ont fait plus de 200 morts et au moins 400 blessés. Cinq villages ont été détruits.

Plusieurs responsables de Neyshabour, parmi lesquels le gouverneur local, le maire et le chef des pompiers, ont été tués dans l'explosion, tout comme 182 sauveteurs et sapeurs-pompiers.

Au moins 400 personnes ont en outre été blessées, selon Vahid Bakechi, haut responsable des services d'urgence de la province de Khorasan. Des maisons, des habitations en terre pour la plupart, se sont effondrées sous la puissance des déflagrations dans les villages situés près des voies ferroviaires.

Au total, 51 wagons de marchandises atten-

daient à la gare de fret Abou Muslim près de Neyshabour quand, dans des circonstances encore indéterminées, ils ont commencé à se déplacer. Ces wagons auraient été mis en mouvement par «des vibrations», selon IRNA qui ne donne pas plus de précisions. Les wagons, sans locomotive ou cheminot à bord, ont alors pris de la vitesse avant de dérailler, déclenchant un incendie.

Parmi les victimes, figurent 182 secouristes et pompiers qui s'appliquaient à éteindre le sinistre lorsque les explosions se sont produites vers 9 h 37 locales, selon Mohammad Maqdouri, chef du siège local des opérations d'urgence.

«L'ampleur des dégâts est plus importante qu'il n'a semblé dans un premier temps», a de son côté déclaré Vahid Bakechi. Le médecin légiste de Neyshabour, cité par l'agence IRNA, a précisé que 180 corps avaient été retirés des lieux.



Le train de marchandises qui transportait du soufre, du carburant et des fertilisants a explosé aux abords de la ville de Neyshabour dans la province de Khorasan, à 650km à l'est de Téhéran.



# Le maire de Thetford parle de défusion

Il veut que les citoyens sachent exactement les conséquences d'une telle démarche



**Nelson Fecteau**

THETFORD MINES

«J'ai été élu pour travailler au développement de la grande ville de Thetford Mines et j'ai bien l'intention de faire le développement de la grande ville de Thetford Mines.»

Cette affirmation du maire Normand Laliberté, de Thetford Mines, constitue l'une de ses motivations, sinon sa principale motivation, de tenir des réunions d'information de nature à expliquer à ses concitoyens les exigences de la Loi 9 et les conséquences des défusions.

Deux réunions ont déjà été tenues à l'intention des citoyens de Robertsonville et de Black Lake où des défusionnistes se sont manifestés notamment par le biais de la signature d'une pétition qui n'a pas de valeur légale dans le dossier. «On le fait volontairement et avec le concours du député Laurent Lessard. La Loi 9 est un règlement du gouvernement du Québec alors qui de mieux qu'un député pour l'expliquer. Nous, comme élus municipaux, nous avons l'obligation de la faire respecter», de préciser le maire Laliberté.

Ce dernier est accompagné du député Lessard, du conseiller Michael Donovan, du conseiller du secteur où se tient la réunion et des directeurs de services. Les documents utilisés sont ceux du gouvernement du Québec, de Postes Canada ou d'organismes autres que ceux du gouvernement municipal de Thetford Mines de façon à fournir de l'information objective.

Le maire Laliberté a qualifié l'accueil de cordial et respectueux. «Il faut admettre que les gens

présents ne possédaient pas entièrement les informations pertinentes», de faire remarquer Normand Laliberté qui reconnaît que les gens présents y étaient sur invitations alors que les véritables promoteurs de la défusion estimaient que le temps de ces rencontres n'est pas venu.



**Normand Laliberté**

Les citoyens qui ont assisté à ces deux rencontres ont appris que, s'ils ne le savaient pas déjà, les villes défusionnées ne retrouveront jamais ce qu'elles étaient. Elles ne retrouveront que 40 pour cent des compétences qu'elles possédaient. Les services de police, de protection contre les incendies, d'évaluation foncière et de taxation, de gestion de l'eau et de site d'enfouissement demeureront des compétences dévolues à la ville d'agglomération.

De plus, à Thetford Mines, les villes défusionnées devraient participer au financement d'installations comme l'aréna, le parc Notre-Dame, la salle de spectacles et même d'organismes comme le Comptoir familial.

Selon Normand Laliberté, les citoyens auront l'occasion de se prononcer lors de l'ouverture de registres entre la mi-mai et la mi-juin et de référendums à l'automne. D'ici là, d'autres réunions d'informations seront tenues notamment dans le secteur de Pontbriand.

Gagnant dans la catégorie « Commerce de détail » lors du Gala Reconnaissance Estrie.



Groupe Matériaux de Construction  
**Gaston Côté**  
CENTRES DE RÉNOVATIONS ET DE MATÉRIAUX

## Merci!

Le Groupe Gaston Côté voudrait remercier toute sa clientèle et ses employés pour la confiance et le support que vous nous avez apportés. Cela nous a permis de mériter une nomination au titre de finaliste dans la catégorie «Entreprise commerce de détail» au Gala Reconnaissance Estrie.

Merci!

Stéphane Côté et Gesner Blenkhorn Co-propriétaires

**Gaston Côté**

1000, rue Galt Est  
Sherbrooke  
564-8841

**Dubreuil**

5711, boul. Bourque  
Rock Forest  
864-6801

**Gaudette**

4701, boul. Bourque  
Rock Forest  
564-2257

**Windsor**

8, route 249  
Windsor  
845-4444

**Mégantic**

3707, rue Laval  
Mégantic  
(819) 583-3336

**Matcon**

1438 rue Sud.  
Cowansville  
(450) 266-0303  
1-877-466-0303

## Eau potable: pas de blâme pour Lac-Mégantic

**Ronald Martel**

LAC-MÉGANTIC

La direction de la Santé publique de l'Estrie n'adressera pas de blâme officiel à la Ville de Lac-Mégantic à la suite d'une plainte reçue d'une Méganticoise dans le dossier de l'eau potable.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivée la docteure Louise Galarneau, médecin-conseil à la direction de la Santé publique de l'Estrie.

«Nous avons consulté les gens du ministère de l'Environnement. De plus, la Ville de Lac-Mégantic a retiré les réservoirs impropres immédiatement après avoir été avisée par les inspecteurs du ministère. Enfin, l'entreprise qui avait fourni les deux réservoirs ne les donne plus à ses employés, cela nous satisfait», d'indiquer Mme Galarneau.

«Si le ministère de l'Environnement veut blâmer qui que ce soit, il le fera. Mais, pour notre part, nous ne ferons rien en ce sens. Je dois envoyer une lettre à la dame qui a porté plainte et qui a le droit à son opinion.»

Rappelons tout d'abord que Mme Pierrette B. Fortin, résidente du Chemin du Barrage, à Lac-Mégantic, a porté plainte à la direction de la Santé publique, au début de février, contre la Ville de Lac-Mégantic l'accusant d'avoir mis sa santé en danger après lui avoir fourni des réservoirs insalubres pour alimenter sa résidence en eau potable. Cela faisait suite à des essais de pompage par la Ville, de mai à juillet 2003, lesquels avaient fait baisser drastiquement le niveau de son puits artésien.

Pour compenser cette baisse, la Ville de Lac-Mégantic avait fourni à deux résidences une fontaine intérieure pour l'eau de consommation et de cuisson, de même que deux réservoirs extérieurs pour le lavage, la douche et les toilettes. On avait découvert sur chacun de ces réservoirs une étiquette spécifiant qu'ils avaient contenu de la résine d'urformaldéhyde.



**Colette Roy-Laroche**

Mme Fortin a écrit dans sa plainte qu'elle a été hospitalisée pendant cinq jours alors que ces réservoirs alimentaient la plomberie de sa maison, et, qu'outre une otite, ses médecins n'ont pu trouver la cause à ses malaises. Elle signale que la propreté des réservoirs laissait à désirer. Elle en a également contre la Ville qui a fait transporter l'eau potable aux résidences à l'aide du camion-citerne du service des incendies.

Les essais de pompage effectués par Lac-Mégantic visent à trouver une source d'approvisionnement en eau potable pour remplacer la prise d'eau directement dans le lac Mégantic, et en venir à éviter la construction d'une station de traitement de l'eau, solution qui coûterait deux millions de dollars de plus que l'approvisionnement à même des puits dans le secteur des rues Wolfe et Du Barrage, où une zone aquifère captive de grande ampleur a été trouvée.

Consultée à ce sujet, Mme Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, a réitéré la bonne foi de son administration dans ce dossier un peu controversé.

«Nous avons voulu rendre service à deux résidents en installant ces réservoirs. Mais quand on a vu les étiquettes, là on les a enlevés immédiatement. Après analyse sérieuse de l'eau des réservoirs, il n'y avait aucune trace de produit toxique. Et les résidents n'ont pas eu de réactions épidermiques, alors on croit que les inconvénients ont été nuls. Mais notre fournisseur aurait dû nous donner des réservoirs exprès pour l'eau potable, ce que nous avions commandé», de conclure Mme Roy-Laroche.

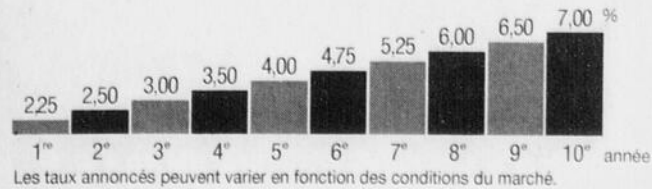
**Nous serons ouverts le dimanche 29 février de 10 h à 16 h.**

La retraite en bout de ligne :

# 1 800 463-5229

**REER**  
Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.  
Taux avantageux garantis pour 10 ans.  
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.  
Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

**1%**

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h. Visitez le [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne Placements Québec



**A4 2004**

Modèle CVT

A partir de

**319\$**

/mois\*

\*Avec comptant de 5 000 \$, location 48 mois, 80 000 km pour la durée du bail. Toutes taxes en sus.

SHERBROOKE AUTOHAUS

4421, boulevard Bourque, Rock Forest, (819) 564-2834

# Économie

S&P/TSX Venture  
1920,80 10,81S&P/TSX  
8717,83 49,27Dow Jones  
10671,99 42,89Dollar  
75,48 \$ 0,83Or  
412,30 \$ 3,70

www.lapresseaffaires.com

## Montréal est la métropole la moins chère pour investir

Marie Tison  
La Presse  
MONTREAL

**M**ontréal a un sérieux argument à présenter aux entreprises qui cherchent un endroit où s'implanter.

Selon une étude préparée par la firme KPMG, Montréal est la grande ville qui affiche les frais d'exploitation des entreprises les moins élevés de tous les pays les plus industrialisés.

Cette étude, intitulée «Choix concurrentiels», tient compte des coûts de la main-d'œuvre, de transport et de services publics, des frais de financement, des impôts sur le revenu et d'autres taxes. Les entreprises qui cherchent un site d'implantation doivent évidemment considérer d'autres facteurs, comme la qualité de la main-d'œuvre, la qualité des infrastructures et la qualité de la vie, mais l'analyse des coûts d'affaires constitue souvent la première étape du processus de recherche.

Yokohama, au Japon, est la métropole la plus dispendieuse avec un indice des coûts de 128,0 (l'indice 100 représentant la moyenne des coûts des grandes villes américaines). Elle est suivie par Francfort, Londres, San José (en Californie) et New York. Toronto, avec un indice de 93,2, se retrouve au 28e rang sur une liste de 30 métropoles mondiales comptant plus de deux millions d'habitants. Montréal se situe au 30e rang, après Melbourne, avec un indice de 91,3.

Un associé de chez KPMG, Carl Deslongchamps, a expliqué que Montréal présentait des coûts de main-d'œuvre et d'avantages sociaux moins élevés qu'ailleurs. La métropole québécoise bénéficie également d'une devise canadienne encore relativement basse par rapport au dollar américain. En fait, il faudrait que le huard atteigne 95 cents US pour que le Canada perde son avantage concurrentiel par rapport aux États-Unis.

«Avec un dollar à 75 cents US, le Canada détient un avantage de 9 % au niveau des coûts par rapport aux États-Unis», a fait valoir M. Deslongchamps.

Grâce à cet avantage, le Canada est le pays industrialisé le plus concurrentiel au chapitre des coûts d'entreprise, une position qu'il occupe depuis cinq ans dans les études de KPMG.

L'étude de KPMG de cette année examine



Un associé de chez KPMG, Carl Deslongchamps, a expliqué que Montréal présentait des coûts de main-d'œuvre et d'avantages sociaux moins élevés qu'ailleurs.

également les coûts dans des villes de plus petite taille. C'est ainsi qu'au Québec, les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Alma affichent des frais d'exploitation des entreprises moins élevés qu'à Montréal. Sherbrooke est notamment la ville la plus concurrentielle de toute l'étude dans la catégorie des villes de 100 000 à 500 000 habitants.

### Avantages d'une métropole

L'étude de KPMG rappelle cependant que même si les coûts des entreprises sont généralement plus bas dans les petites villes, certaines entreprises préfèrent quand même s'établir dans des métropoles afin d'avoir accès à une main-d'œuvre abondante et qualifiée, à plusieurs universités, à un grand nombre de clients et de fournisseurs et aux principaux ports et aéroports.

L'étude constitue un précieux outil pour un organisme comme Montréal International, qui a notamment pour mission d'attirer des investissements étrangers.

«Dans un cadre ouvert comme celui que nous avons, toutes les régions sont en compétition les unes contre les autres, a rappelé le président-directeur général de Montréal International, Marc G. Fortier, en entrevue téléphonique hier. L'élément des coûts est le pre-

mier facteur qui compte pour les entreprises. Il s'agit donc de données dont nous nous servons auprès d'elles.»

Il s'agit également d'un argument à présenter au grand patron de Bombardier, Paul Tellier, pour le convaincre de faire assembler un éventuel biracteur régional de 100 places à Montréal.

Mardi, M. Tellier a déclaré que Bombardier pourrait faire assembler à Belfast ce nouvel appareil en raison de la nouvelle politique de soutien à l'industrie aéronautique que vient d'adopter le Royaume-Uni. moins, évidemment, que le gouvernement canadien n'augmente son appui financier.

À en croire l'étude de KPMG, Belfast est une ville plus dispendieuse que Montréal au chapitre des coûts d'entreprise, avec un indice de 97,3.

M. Fortier, de Montréal International, a cependant fait valoir hier que la concurrence était féroce pour attirer des industries porteuses comme l'aérospatiale et que l'aide des différents gouvernements était un facteur de plus en plus important dans le choix d'un site d'implantation.

«Si on veut se battre à armes égales, on n'a pas le choix, il faut appuyer ces entreprises qui sont nos principaux moteurs économiques», a-t-il soutenu.

## André Navarri devient président de Bombardier Transport

Allan Swift (PC)  
MONTREAL

**L**e pdg de Bombardier Paul Tellier a finalement choisi André Navarri, un gestionnaire de carrière qui a déjà travaillé chez un concurrent, pour diriger la restructuration de la division Transport de la multinationale montréalaise.

André Navarri entrera en fonction dès dimanche pour succéder à Pierre Lortie qui a quitté son poste de façon soudaine en novembre. M. Navarri a occupé des postes de gestion chez le concurrent Alstom pendant 20 ans, dont trois années à titre de président de la division transport. Il a ensuite été président et chef de la direction de Valeo SA avant d'être président des opérations chez Alcatel.

La nouvelle a fait courir les investisseurs en début de journée qui ont poussé le prix de l'action de Bombardier au-dessus des 7 \$. Le cours boursier de la compagnie a toutefois rapidement reculé par la suite pour perdre 4 p. cent de sa valeur hier, et terminer la journée à 6,65 \$.

### Grande connaissance

Paul Tellier affirme qu'il a choisi André Navarri pour sa grande connaissance du secteur du transport, son expérience internationale solide et ses capacités d'élaborer un plan stratégique et de le réaliser avec fermeté.

Rappelons qu'en vertu de la restructuration de sa division Transport, la fonction de président et chef de l'exploitation de Bombardier a été scindée en deux postes distincts. Wolfgang Toelsner avait, le mois dernier, été nommé chef de l'exploitation de la division transport.

## CAROLE impôts

### 25 ans d'expérience

Fin de perdre vos économies!

service T.E.D. féd. + prov.

• Service express sur rendez-vous.

• Biens locatifs : gain en capital,

• Calcul estimatif REER - Programme RAP

• Travailleur - Commission, PME

C'est grâce à vous que nous fêtons nos 15 ans.

903, rue Conseil. 823-9233

## Le dollar canadien victime des soubresauts de la bourse

Presse Canadienne  
TORONTO

**L**e dollar canadien a perdu plus de 0,8 de cent US hier au cours d'une séance mouvementée sur les marchés financiers. Les bourses

américaines et canadiennes ont aussi chuté, à la suite de la publication de statistiques décevantes sur la construction résidentielle aux États-Unis.

Après avoir dégringolé de près de 1 cent US pendant la journée, le huard a clôturé à 75,48 cent US, en baisse de 0,83 cent US.

La glissade a été particulièrement rapide en après-midi puisque le dollar

américain a entamé une lente remontée après avoir atteint son prix plancher par rapport à l'euro.

Quelques heures après l'ouverture des marchés, la monnaie européenne se transigeait à plus de 1,29 \$ US pour la première fois de son histoire. Elle a toutefois reculé pour finir la journée à 1,2673 \$ US.

Les analystes interrogés par la Presse Canadienne ont eu du mal à expliquer toute cette activité. L'économiste David Wolf, du groupe financier RBC, a toutefois reconnu que personne ne souhaitait voir la devise américaine varier de 3 cents en une seule session.

«Il y a beaucoup de nervosité dans l'air et un commentaire, une rumeur ou même une vente mal interprétée peut provoquer des vagues, a-t-il indiqué. C'est étrange d'atteindre de tels sommets alors que le marché sait que ce n'est pas souhaité par les banques centrales qui ont des réserves bien plus importantes que les cambistes.»

### L'euro

L'euro, qui a connu une période ininterrompue de croissance en décembre, s'est récemment stabilisé. Mais les économistes s'attendent à ce que les inquiétudes des investisseurs au sujet du déficit de la balance commerciale et du budget américains ne contribuent à maintenir la devise à un niveau supérieur à sa valeur réelle.

Les gains de la monnaie canadienne risquent par ailleurs d'être plus modestes au cours des prochaines semaines parce que les marchés de change savent que la Banque du Canada a l'intention d'utiliser les taux d'intérêt pour limiter les mouvements de la devise.

Les bourses nord-américaines ont elles aussi connu une journée agitée qui s'est soldée par une baisse généralisée des cours.

En matinée, le département américain du Commerce a laissé savoir que la température avait considérablement nuit à la construction résidentielle en janvier. Les mises en chantier ont baissé de 7,9 pour cent.



**KING WELLINGTON**  
dmessier@latribune.qc.ca Denis MESSIER

L'agence de publicité Maestro É Fresco a été la responsable de la thématique 2004 du Gala de la Chambre de commerce avec le slogan suivant: le sens du succès, l'essence des affaires... Diane GINGRAS, présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, attirait d'ailleurs l'attention des gens d'affaires au Gala sur la thématique...

Huguette BOULANGER, de RCGT, Jacques LAMONDE, de la CSST, et le duo Gilles BOUDRIAS, de la CSRS et Micheline LAROU-CHE d'Emploi Québec, étaient fiers de couronner les entreprises Bibliairie GGC, pour le Développement des ressources humaines; Groupe Cameron, pour le Prix santé et sécurité au travail, et Joanie POIRIER, pour le Prix persévérance...

Les proprios de l'ancien Liquor Store de Magog, rasé au sol en septembre dernier, sont actuellement en négociation avec les urbanistes de la ville de Magog pour l'adoption d'un plan de développement du secteur. La Grosse Pomme est aujourd'hui la propriété des gars du Liquor Store, et

comme me le disait Sylvain COURNOYER, le temps presse, même si le secteur est enneigé, afin de pouvoir ouvrir à l'été...

Daniel SCHOOLCRAFT, de la Corporation Pizza Delight, m'a informé le soir du Gala Reconnaissance Estrie de la venue de Pierre ROBERT, de La Cage aux Sports, dans l'aventure des quatre restos Pizza Delight dans le grand Sherbrooke. Un gars d'expérience dans le monde de la restauration, Pierre va agir d'ailleurs à titre de directeur des opérations. Vous avez-là le nom de l'homme dont on a caché l'identité depuis le début et qui va compléter l'équipe avec mon confrère Mario GOUPIL. On parle du 14 mai pour l'ouverture du resto à l'angle Bertrand Fabi/boul. Bourque...

Paul-Émile THIBAUT - il oeuvre au Centre hospitalier de la MRC de Coaticook depuis 39 ans - prendra sa retraite au printemps. Paul-Émile a célébré tout dernièrement son 60e anniversaire de naissance... Même à la retraite, Paul-Émile m'a confié qu'il va demeurer actif auprès des organismes du grand Coaticook...

**MÉGA VENTE DE MANTEAUX**  
pour toute la famille

Quartz nature pour elle  
Spécial 199<sup>99</sup> (fourrure: supplément 89,99)  
pour lui  
Spécial 199<sup>99</sup>

Style 3181 Courant 330\$  
Spécial 199<sup>99</sup>

Style 3235 Courant 270\$  
Spécial 249<sup>99</sup>

Style 3185 Courant 600\$  
Spécial 359<sup>99</sup> (AVEC FOURRURE)

Style 3181 Courant 165\$  
Spécial 99<sup>99</sup>

Style 3 DANS 1 Courant 185\$ et 190\$  
Spécial 129<sup>99</sup>

Style 3 DANS 1 Courant 195\$  
Spécial 149<sup>99</sup>

Style 3 DANS 1 Courant 175\$  
Spécial 129<sup>99</sup>

O'NEIL ET LIQUID pour elle et lui  
Manteaux et pantalons -30%  
Tous les vêtements pour enfant -40%  
Manteaux et pantalons

LE TRAVAILLEUR SPORTIF  
Carrefour de l'Estrie 562-5089

Bourse de Toronto

Main table containing stock market data for Toronto, organized into columns for various sectors and individual stocks with their respective prices and changes.

New York

NEW YORK (AP) — Hier à la Bourse de New York, le Dow Jones des 30 valeurs industrielles a reculé de 42,89 points, à 10671,99.

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours ont clôturé en baisse, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice Nasdaq Canada a reculé de 5,08 points, à 479,28 sur un volume de 80,5 millions d'actions échangées.

L'indice S&P 500 a reculé de 5,17 points, à 1151,82.

Devises

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères, hier, tels que fournis par la Banque de Montréal.

En bref

**Tourisme: la taxe de 2 \$ la nuitée génère 35 projets**

Sherbrooke - Pour le premier appel qui s'est terminé le 30 janvier, Tourisme Cantons-de-l'Est a reçu 35 projets en vue du Fonds de développement de l'offre. Le montant des demandes de subventions est de 1 674 050 \$ pour un investissement total de 6 484 078 \$.

Le Fonds de développement de l'offre sert de levier et ne finance qu'une partie des projets qui ont été soumis et qui proviennent des quatre coins de la région. L'organisme touristique se dit satisfait de la réponse des intervenants de la région envers ce fonds qui provient de la taxe de 2 \$ la nuitée prélevée chez les hôteliers de la région.

Depuis janvier 2003, les hôteliers appliquent la Loi 76 en prélevant une taxe sur l'hébergement touristique. Rappelons que les sommes perçues, soit 1,2 million \$ annuellement, sont dédiées au développement de la destination et des produits touristiques des Cantons-de-l'Est.

Tourisme Cantons-de-l'Est a choisi d'affecter 25 pour cent des nouveaux revenus générés par la Loi 76 au développement de l'offre touristique, indique un communiqué de l'organisme.

La mise de fond de 300 000 \$ de Tourisme Cantons-de-l'Est s'est multipliée, grâce à l'apport financier de ses partenaires: Tourisme Québec, le ministère de la Culture et des Communications, les CRD de l'Estrie et de la Montérégie et les neuf CLD de la région touristique des Cantons-de-l'Est, pour atteindre un minimum de 705 000 \$ annuellement.

Les projets soumis seront étudiés en comité et la décision finale sera rendue publique au début d'avril 2004.

Les promoteurs qui n'auront pas été retenus ou ceux qui n'avaient pas soumis de projets auront l'occasion de se reprendre puisque quatre autres appels de projets seront lancés entre avril 2004 et mars 2006.

**Jour de fête au Centre St-Michel**

Sherbrooke - C'était la fête hier au Centre St-Michel de Sherbrooke. On soulignait la réussite de 13 personnes dans un programme de réinsertion professionnelle.

Ce programme s'appelle A.G.E.S. Par une alternance entre les études et le travail pendant 20 semaines, il ouvre les portes aux adultes à un emploi dans les établissements de santé. Ceux qui réussissent même à obtenir une équivalence d'un diplôme d'études secondaires peuvent même se faire embaucher dans les centres hospitaliers. «Avec de bons salaires et de bonnes conditions de travail», fait remarquer l'un des professeurs, Pascale Corbeil.

Les finissants du programme acquièrent une formation d'aide-cuisinier, d'aide en entretien ménager ou d'aide à la buanderie. Plusieurs obtiennent un emploi dans les établissements publics ou privés.

**Moins de pensionnaires à la Maison Saint-Georges**

Sherbrooke - La réduction de la clientèle à la Maison Saint-Georges, ordonnée par la direction du Centre Jean-Patrice-Chiasson, n'a «d'autre but que d'assurer la meilleure qualité de services» aux bénéficiaires.

C'est ce que soumet le directeur général de cette ressource de réadaptation pour toxicomanes et alcooliques, Denis Bougie, affirmant qu'en passant d'un taux de fréquentation de 95 à 75 pour cent, d'ici le 1er avril, il va être possible de mieux s'occuper de la clientèle.

Celui-ci réagissait à une note de service envoyée au personnel concernant la réduction de l'accès de la clientèle, dont *La Tribune* a obtenu copie et qui crée le mécontentement parmi les usagers de la maison de thérapie de la rue Marquette.

«Historiquement, à aller jusqu'à voilà environ trois ans, notre taux moyen d'occupation était de 70 pour cent. Progressivement, il a augmenté pour atteindre près de 100 pour cent et on constate que ce n'est pas une situation idéale. Il faut comprendre qu'à la Maison Saint-Georges, ce n'est pas que de l'hébergement mais il y a un plan d'intervention et des démarches à suivre pour la clientèle. Or, avec une trop forte occupation, c'est très difficile de bien mener un programme de réadaptation», a livré en substance M. Bougie.

Ainsi donc, «progressivement» et «sans mettre personne à la porte», la décision prise pour consolider les services existants fera en sorte de maintenir une moyenne de 20 lits occupés sur les 29 que compte la Maison Saint-Georges. M. Bougie a également noté que dans le cadre d'une entente avec le CLSC, l'endroit doit lui réserver deux lits de dépannage.

Actualités

Dean abandonne la course

Richard Héту  
La Presse  
NEW YORK

Howard Dean a mis fin hier à une campagne présidentielle qui passera dans les annales pour plusieurs raisons, dont ce cri primal poussé en Iowa. Ce soir-là, comme une supernova, l'ancien gouverneur du Vermont a explosé, passant de favori démocrate à figure de ridicule.

Mais sa campagne aura grandement profité aux démocrates. Misant sur l'Internet pour recruter des centaines de milliers de supporters et des millions de dollars, Dean a injecté une bonne dose de passion dans la course à l'investiture démocrate. En condamnant sur tous les tons l'administration Bush, il a aussi redonné à son parti sa colonne vertébrale. Les démocrates ne sont plus consentants.

«L'essentiel est de battre le président George W. Bush en novembre, peu importe ce qu'il en coûtera», a déclaré Dean devant ses partisans à Burlington, dans son fief du Vermont, après avoir annoncé son retrait de la course, hier après-midi.

Howard Dean a quitté la scène au lendemain d'une décevante troisième place dans la primaire du Wisconsin, loin derrière John Kerry et John Edwards. Blanchi dans 17 États sur 17, le médecin de 55 ans n'avait plus aucun espoir de remporter l'investiture.

Le renversement est de taille. L'été dernier, Dean se retrouvait simultanément sur la couverture des magazines Time et Newsweek. Il attirait des foules considérables. Le médecin était in, comme un rockstar. Il a fracassé les records démocrates de financement, récoltant 41 millions avant le début des primaires. Il a donné naissance à ce qui semblait un véritable mouvement. Au début de l'année, il trônait en tête dans tous les sondages, loin devant les sénateurs Kerry et Edwards. Les médias lui concédaient déjà l'investiture.

Mais l'insurgé s'est mal adapté à son rôle de favori, multipliant les gaffes dans les semaines qui ont précédé le caucus d'Iowa, le premier test de la saison électorale. Il a dit vouloir les votes des Blancs du Sud qui colent le drapeau confédéré, jugé raciste par plusieurs Noirs, sur leurs camions pick-up. Il a minimisé l'importance de l'arrestation de Saddam Hussein, le mal incarné aux yeux d'une majorité d'Américains. Il a évoqué publiquement la théorie voulant que les Saoudiens avaient prévenu le président Bush avant les attentats du 11 septembre 2001. Selon l'expression du stratège démocrate James Carville, il souffrait de la «maladie de la gueule folle».

Et les démocrates se sont mis à chercher une solution de rechange, un candidat qui ne serait pas seulement en colère contre Bush, mais qui aurait éga-



Accompagné de son épouse Judy, Howard Dean a annoncé qu'il se retirait de la course à l'investiture démocrate, hier à Burlington, dans son fief du Vermont.

lement une chance de le battre. En Iowa, ils ont jeté leur dévolu sur Kerry et Edwards, transformant du coup la course à l'investiture démocrate. C'est ce résultat, bien plus que le fameux cri, qui a marqué la fin de Dean.

Après le retrait de Dean, qui s'ajoute à ceux de Dick Gephardt, Joe Lieberman et Wesley Clark, la course à l'investiture démocrate est désormais l'affaire de deux hommes, John Kerry et John Edwards.

Malgré sa victoire à l'arraché au Wisconsin, le sénateur du Massachusetts demeure le grand favori. Il a trois fois plus de délégués qu'Edwards. Et il pourrait s'assurer de l'investiture le 2

mars, le «supermardi», date à laquelle 10 États seront consultés, dont la Californie, l'Ohio et New York.

Kerry ne semble pas avoir trop souffert des attaques républicaines dont il a été récemment l'objet au sujet de son engagement contre la guerre du

Vietnam et une liaison extraconjugale que la droite lui a prêtée sans fondement. Selon un sondage USA Today/CNN/Gallup réalisé les 16 et 17 février, il a augmenté son

avance sur le président Bush. Si l'élection avait lieu aujourd'hui, il récolterait 55% des suffrages contre 43% pour Bush.

John Edwards, qui a créé la surprise mardi soir en talonnant Kerry, battraît lui aussi largement Bush, avec 54% des voix contre 44%.

«C'est maintenant entre deux personnes, le sénateur Kerry et moi», a déclaré le sénateur de la Caroline du Nord, hier matin, sur la chaîne de télévision CBS.

Edwards tentera de se démarquer du favori en l'attaquant sur l'emploi et les groupes de pression. Au Wisconsin, il a retenu l'attention en critiquant l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord, approuvé en 1993 par le sénateur Kerry, entre autres membres du Sénat.

«Je me bats pour les emplois, a déclaré Edwards en entrevue à CBS. Nous avons des positions différentes sur la manière de réduire l'influence des lobbyistes à Washington.»

En annonçant son retrait, Howard Dean n'a pas exprimé de soutien particulier pour Kerry ou Edwards. Il a cependant promis de continuer son combat pour réformer le Parti démocrate et les États-Unis.

«Il y a plusieurs façons de procéder à un changement, a-t-il déclaré hier. Nous abandonnons une voie, mais nous allons en emprunter une autre pour que les petites gens récupèrent l'Amérique.»

PRENEZ AVIS

que Me Jean-Pierre Gauvreau, notaire à Sherbrooke, est en possession du greffe et des dossiers de monsieur Jean Crépeau, autrefois notaire à Sherbrooke, à titre de cessionnaire avec la permission du comité administratif, tel qu'il appert d'une résolution en date du 29 janvier 2004.

Fredette Gauvreau,  
notaire

165, rue Heneker à Sherbrooke

J1J 3G2

(819) 565-8080

Heures de bureau : 9 h à 17 h

**TAS**  
Réponse Plus

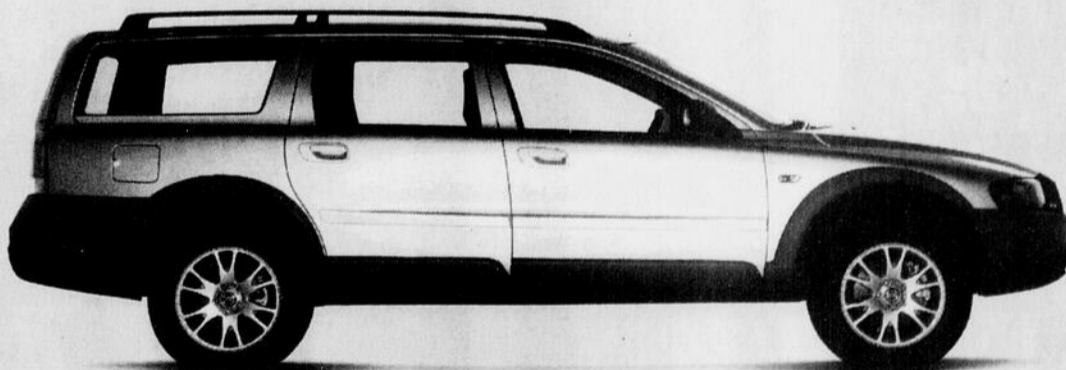
L'avantage du contact humain!  
... à la grandeur du Québec.

Pour vous... depuis 52 ans...  
Service bilingue - 7/24

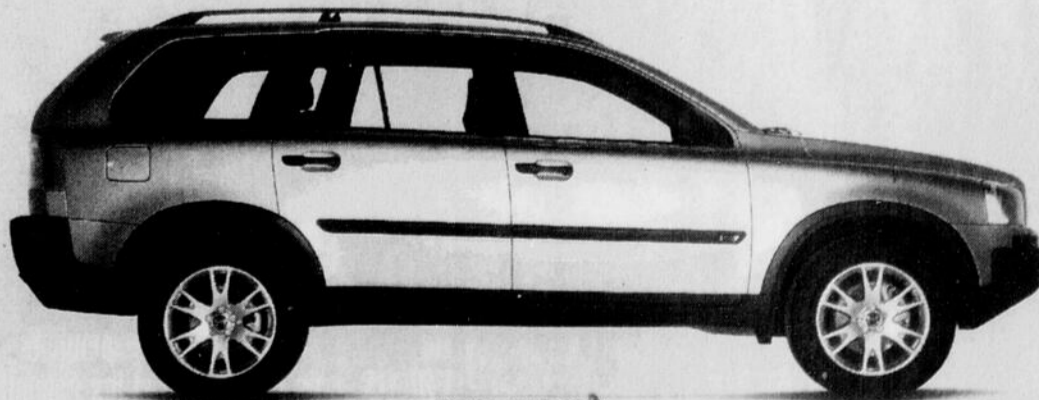
Prise de...  
-message -rendez-vous  
-commande

Services de...  
-réponse téléphonique  
-réceptionniste  
-surveillance d'ascenseurs  
-surveillance d'alarmes

Renseignements :  
Sylvie Beaulieu, directrice des ventes  
569-6366  
1-877- 201-9818



XC70 AWD 2004  
OBTENEZ 1 250 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITS.\*



XC90 AWD 2004

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE  
**598 \$\***  
/MOIS, 36 MOIS  
TAUX DE CRÉDIT-BAIL : 3,8 %

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE  
**648 \$\***  
/MOIS, 36 MOIS  
TAUX DE CRÉDIT-BAIL : 4,8 %

NE FAITES PAS QUE CHOISIR LA TRACTION INTÉGRALE. CHOISISSEZ LA PLUS INTELLIGENTE ET CELLE QUI CONSOMME LE MOINS.  
**JUSQU'OU LE CHEMIN DE LA TRACTION INTÉGRALE VOUS MÈNERA-T-IL ?**

**ESTRIE AUTO CENTRE** 4367 Boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1600  
1-800-567-4259

\*Le PDSF pour une XC70 AWD/XC90 2.5T AWD 2004 est de 49 495 \$/54 995 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, crédit-bail pour une XC70 AWD/XC90 2.5T AWD 2004 sur une période de 36 mois, frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus, 597,83 \$/647,93 \$ par mois avec acompte de 3 425 \$/5 465 \$. Le coût total de location est de 21 521,88 \$/23 325,48 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail de 30 222 \$/ 33 522 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel est dû au début à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel : 3,8 %/4,8 %. Aucun dépôt de garantie requis. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente/location. L'offre se termine le 31 janvier 2004. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Boulez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez www.volvocanada.com.

# CRTC: Guy Bertrand à la défense de Jeff Fillion

Martin Ouellet (PC)  
QUÉBEC

L'avocat Guy Bertrand s'est porté hier à la défense de la liberté d'expression des animateurs Jeff Fillion et André Arthur, au premier jour des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) examinant la demande de renouvellement de la licence de la station CHOI-FM de Québec.

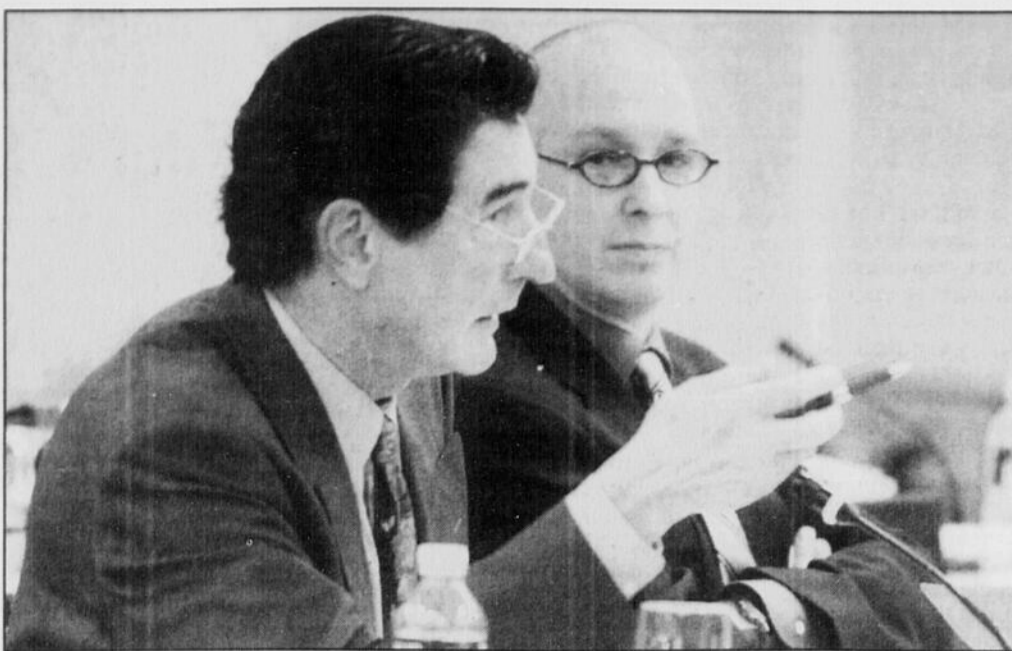
Agissant à titre de conseiller juridique de Genex Communications Inc., propriétaire de la station, le flamboyant plaideur a soutenu que le CRTC n'avait pas la compétence pour s'ériger en gardien de la moralité et du bon goût en matière de niveau de langage.

«Toute intervention de la part du CRTC portant sur les propos des animateurs Arthur et Fillion serait considérée comme une atteinte ou une menace aux droits constitutionnels de Genex, ses animateurs et ses employés», a-t-il dit aux cinq commissaires, y compris le président du CRTC Charles Dalfer, chargés de sceller le sort de CHOI-FM.

«La loi sur la radiodiffusion n'est pas là pour encadrer la liberté d'expression ou d'opinion. Il appartient seul au législateur de le faire. Si le gouvernement canadien veut décider de ce qui est de bon et de mauvais goût, aucun problème. Mais il ne peut pas déléguer ça à des non-élus», a dit Me Bertrand.

Les propos de Me Bertrand comblaient d'aise les quelques 300 fidèles auditeurs de CHOI-FM qui s'entassaient dans la salle d'audiences, donnant à la séance des allures de vaudeville.

La foule réservait des applaudissements nourris pour chacune des interventions de Me Bertrand et huait copieusement les remarques des commissaires.



Le président de Genex, Patrice Demers, à droite, accompagné de l'avocat Guy Bertrand, a passé l'après-midi à tenter de convaincre les commissaires qu'il a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les propos de ses animateurs demeurent dans les limites de l'acceptable.

«N'importe quel 'picolo' peut vous adresser une plainte», a fait valoir le procureur, exhortant le CRTC à user de son pouvoir discrétionnaire pour laisser de côté la litanie de reproches adressés à Fillion et Arthur.

«Le CRTC a la juridiction et la compétence, en faisant l'audition de la demande de renouvellement de la licence de CHOI-FM, de considérer les plaintes déposées au dossier», a cependant statué la vice-présidente de l'organisme Andrée Wylie, une décision qui lui a valu d'être bruyamment conspuée.

Après deux ans sous surveillance par le CRTC, CHOI-FM s'estime en droit de réclamer le renouvellement de sa licence pour la durée maximale prévue, soit sept ans.

«On a fait nos devoirs», a plaidé M. De-

mers. Un directeur de l'information vient d'être embauché et deux avocats se sont joints à la station pour «encadrer» davantage l'équipe d'animation.

Les écarts de langage (sacres fréquents, discours émaillé de termes scatologiques et sexuels), doivent être considérés dans «leur contexte», a dit Me Bertrand.

Ainsi, lorsque que Jeff Fillion a invité, en ondes, les gens du Saguenay à se suicider chez eux plutôt que de sauter du Pont de Québec parce que ça fait «de la marde», il fallait y voir de «l'humour noir», a dit l'avocat.

Les audiences sur CHOI-FM se poursuivent aujourd'hui avec la suite de l'audition de Genex, suivi du Conseil de presse du Québec et de l'ADISQ.

## CARNET COMMUNAUTAIRE

Votre message doit donner simplement le nom de l'organisme, l'activité, le date, l'heure, l'endroit et les raisons avec une référence téléphonique pour les lecteurs.  
Acheter par e-mail à : redaction@tribune.qc.ca ou par télécopie au 564-8078

### Ses droits et ses acquis

Mandat en cas d'inaptitude, conseiller, tutelle, curatelle: quelle est la distinction? La Société Alzheimer de l'Estrie invite la population à la prochaine conférence-information mensuelle, ce soir à 19 h, dans le salon Frances-Whittle de l'Édifice Norton, Institut universitaire de Gériatrie de Sherbrooke, 461 rue Argyll. La conférence «Comment protéger ses droits et ses acquis» sera présentée par Me Marie Marier, notaire. Entrée libre. Stationnement gratuit.

### Des problèmes d'émotions?

Les personnes qui ont des problèmes avec leurs émotions peuvent obtenir de l'aide auprès du Groupe «Aujourd'hui seulement» des Émotifs Anonymes, les lundis soirs, à 19 h, à la salle Roger-Pelletier de l'église Ste-Famille, 610 rue Papineau.

### Fin de semaine de L'Éveil

Pour se reposer en Dieu dans un silence plein, pour cheminer vers le cœur profond, pour apprendre à prier au-delà des paroles, il y aura Fin de semaine de L'Éveil, les 19, 20, 21 et 22 février, à La Maison Rivier de Sherbrooke. Infos et inscription, 569-9422.

### Danse aux Fantastiques

Les Fantastiques de Magog organisent une soirée de danse pour les personnes handicapées de Magog et des environs, demain à 19 h, au local de l'organisme, 1525 rue Principale Est, à Magog. Parents et amis invités. Prix d'entrée/3\$. On peut réserver son transport au plus tard 15 h aujourd'hui. Infos, 847-2477.

### Bénévoles recherchés

Le Réseau d'ami(e)s de Sherbrooke et des environs recherche actuellement des bénévoles qui aimeraient visiter une personne âgée à domicile. Une invitation spéciale est lancée aux gens du quartier Est et Fleurimont. Une heure de disponible par semaine et le goût de se sentir utile? On compose le 562-2494.

### Privatisation des espaces publics...

L'organisme Amour et Paix présente une conférence «Privatisation des espaces publics et marchandisation des espaces privés» avec Gérald Larose, professeur invité à l'École de travail social de l'UQAM, ce soir à 19 h 30, à la salle 3 de la Bibliothèque Éva-Sénécal, 420 rue Marquette. On traitera en quoi la montée en puissance des pratiques conservatrices conduisent à l'effritement des personnes et l'érosion de la cohésion sociale.

### L'achat d'une maison

Solutions Budget Plus offre un cours sur «L'achat d'une maison: un rêve à bâtir dans la sécurité!», les jeudis après-midi 19 et 26 février ou les mardis soir 9 et 16 mars, ou encore les lundis 29 et mars et 5 avril. Ceux qui désirent faire leur budget: de soir, 24 février et 2 mars, 24 et 31 mars. De jour 9 et 16 mars. Un tout nouveau cours sur le budget informatisé, le 23 mars après-midi ou sur demande. Inscription obligatoire, 563-0535.

### Café-rencontre

La Société canadienne de cancer annonce la tenue d'un café-rencontre pour les femmes touchées par le cancer et qui voudraient échanger avec d'autres femmes vivant le

même problème qu'elles. Il y a des cafés-rencontre à chaque mois. Le prochain rendez-vous, aujourd'hui à 13 h 30, au bureau 130 du 3330 rue King Ouest. On abordera le thème «La pharmacie». Infos, 562-8869.

### Conférence-atelier

André Desautels, spécialiste en coaching et Lise Pelletier, M.P.S., psychothérapeute, invitent les gens à une conférence-atelier, ce soir à 19 h 15, 420 rue Marquette (porte voisine de la Bibliothèque Éva-Sénécal), à Sherbrooke. Le thème proposé «Le retour à soi-même, c'est la clef des clefs, la seule façon d'être conscients.» Infos et inscription, 563-5444 ou 450-446-3442. Coût/22 \$.

### Activités pour les femmes

Le Centre des femmes La Parolière annonce trois activités. Un groupe de partage avec d'autres femmes, aujourd'hui de 13 h 30 à 15 h 30, sous le thème «Mes forces, mes talents, des richesses à découvrir». Carte de membre essentielle. Puis le lundi 23 février, de 19 h à 22 h, il sera question de prévenir et traiter la dépression au naturel avec la naturopathe diplômée Lise-Anne Simoneau. Inscription obligatoire (5 \$). Enfin on abordera un «Bilan de vie pour un nouveau départ» le mardi 24 février, de 13 h 15 à 16 h 15 ou de 19 h à 22 h, afin de découvrir ses héritages et ses valeurs personnelles. Inscription obligatoire (5 \$) avant le vendredi 20 février. Dans tous les cas, infos ou inscriptions, 569-0140.

### «La Fouillerie» à St-Denis

Le comptoir familial «La Fouillerie» annonce sa grande vente annuelle de vêtements d'hiver. Tout doit être vendu de 0,25 \$ à 1 \$. Cela se passera les jeudis 19 et 26 février, de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 21 h, au Centre communautaire A.-Rhéaume, 1845 de la route 222, à Saint-Denis-de-Brompton. Responsables Lise et Armande Roy (846-3627).

### Vaincre l'anxiété

Le Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) invite les gens à son prochain dîner-conférence, aujourd'hui de 12 h à 14 h. Ils découvriront l'organisme L'Autre-Rive: anxiété et troubles paniques. On apporte son lunch. Infos ou inscription, 822-3451.

### Assemblée du Point Tournant

Le conseil d'administration sollicite la participation des gens pour l'assemblée générale de la Maison du Point Tournant, le samedi 21 février, à 13 h, 142 Moulton Hill, à Lennoxville. Confirmation de présence, 569-6205.

### Clinique petite raquette

Le Regroupement du Mont-Bellevue, organisme qui promouvait la sauvegarde et la mise en valeur du Mont-Bellevue, organise une clinique de petite raquette, le samedi 21 février, de 10 h à 12 h, au stationnement du tir à l'arc. On porte des vêtements de circonstance. Matériel non fourni. Activités gratuites et ouvertes aux 12 ans et plus. Infos, 348-2235 ou courriel attentionanotremont@yahoo.ca

### Souper chaud à la dinde

L'Association d'Animaux Frontalière invite les gens à un souper chaud à la dinde le samedi 21 février, à 17 h, à l'église St-Paul, 211 rue des Pins, à Magog. Coût 10 \$/par personne. On doit réserver: Brenda (843-3237), Russel (843-4643).

sports experts®

LIQUIDATION

d'hiver

30%

à

60%

de rabais

sur TOUS les équipements de ski alpin et de planche à neige

ATOMIC Carving C 9.2

Système de fixation Device 311 inclus

Rég. 949<sup>99</sup>

ROSSIGNOL T-Power Cobra SX Twin Deck

Fixations exclusives Axiom 100 Pro incluses

Rég. 764<sup>99</sup>

ROSSIGNOL T-Power Saphir Sun 1 ou Saphir Snow 1

Fixations Saphir 90 incluses

Rég. 754<sup>99</sup>

HEAD Cyber C150

Fixations Railflex SLD 11 incluses

Rég. 724<sup>99</sup>

En solde à

499<sup>99</sup>

20%

à

60%

de rabais

sur TOUS les vêtements junior d'hiver

30%

à

60%

de rabais

sur TOUS les équipements de ski de fond et les raquettes à neige

20%

à

50%

de rabais

sur une vaste sélection d'accessoires de vêtements d'hiver

Jusqu'à 30%

de rabais

sur TOUS les équipements de ski de fond et les raquettes à neige

sports experts®

CARREFOUR DE L'ESTRIE

346-5286

Rabais en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 14 mars 2004. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les rabais sont applicables sur le prix régulier sauf indications contraires.

Marque déposée d'AIR MILLS International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltee.

Offre de base d'achat: 1 million de récompenses AIR MILLS pour chaque tranche d'achat de 20 \$ (avant taxes).

# Des sans-emploi bloquent la route 138

Lia Lévesque (PC)  
MONTREAL

Des gens qui revendiquent des améliorations au régime d'assurance-emploi ont bloqué hier matin la route 138 sur la Côte-Nord, à Forestville et Baie-Trinité.

Les forces policières sont intervenues vers 11h et il y a eu deux arrestations, selon le coordonnateur du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), Éric Dubois. Il s'agit d'un homme de 41 ans de Forestville et d'un homme de 53 ans de Rivière-Portneuf.

Les participants se sont ensuite réunis dans un sous-sol d'église, à Forestville, et devaient décider de la suite des choses.

Ce blocage de la route ne devait durer de toute façon qu'une journée, histoire d'attirer l'attention publique et politique sur les revendications du MASSE, a expliqué M. Dubois, au cours d'un entretien téléphonique.

«Tout a été essayé par la population d'ici. On a rencontré les différents acteurs politiques» dans le passé, a lancé M. Dubois, pour expliquer pourquoi les citoyens de la région en étaient rendus à ce moyen de pression ultime.

«La situation est criante dans la Haute Côte-Nord. Les gens sont en colère dans les régions», s'est-il exclamé.

Le groupe voulait «envoyer un message clair à Ottawa comme quoi il faut absolument qu'il agisse immédiatement pour donner aux travailleurs de la Côte-Nord et des autres régions du Québec une protection adéquate au niveau de l'assurance-chômage».

Plus précisément, le MASSE de-

mande des améliorations à l'assurance-emploi afin de faciliter l'admissibilité au régime et la durée des prestations. Il tient à ces bonifications pour tous les travailleurs, dont les travailleurs saisonniers.

Lors d'un redécoupage administratif des régions pour le régime d'assurance-emploi en 2000, la Côte-Nord a été assimilée à une région où le taux de chômage est moindre qu'avant. Il devient donc «plus difficile pour les gens de se qualifier pour les prestations et le nombre de semaines pour lesquelles ils se qualifient est moins élevé», déplorait M. Dubois.

Le groupe promet de profiter de la future campagne électorale fédérale pour faire pression sur le gouvernement Martin. «Ce n'est pas terminé. Au cours des prochains mois, Paul Martin risque d'entendre parler énormément des chômeurs et des chômeuses.»

# Un an de répit pour le clan Théodore

Presse Canadienne  
MONTREAL

C'est ce qui a été décidé hier, au palais de justice de Montréal, alors que la Couronne a continué de transmettre des éléments de preuve aux divers avocats qui représentent les membres du clan.

C'est ce qui a été décidé hier, au palais de justice de Montréal, alors que la Couronne a continué de transmettre des éléments de preuve aux divers avocats qui représentent les membres du clan.

## 124 accusations

Ce délai de près d'un an s'expliquerait par la quantité importante de preuves et le nombre astronomique

d'accusations, soit 124, déposées contre l'un ou l'autre des accusés, dont la possession d'armes (pistolets, fusil électrique et poing américain) ainsi que l'extorsion.

Il est prévu que l'enquête préliminaire prendra quelque quatre semaines.

Il reviendra à Me Christiane Filteau de représenter les six Theodore: Ted Nicholas Theodore (70 ans), ses fils Nicky (45 ans), Frank (43 ans), Theodore Jr (35 ans) et Rock (29 ans), ainsi que son frère Boris (66 ans).

Ce dossier fait l'objet d'un grand intérêt public parce que Ted Nicholas Theodore est le père du joueur de hockey José Theodore.

À lui seul, le père de la vedette des Canadiens fait face à près de 60 accusations, dont celles d'avoir incité son frère et ses fils à imposer des intérêts à un taux criminel.

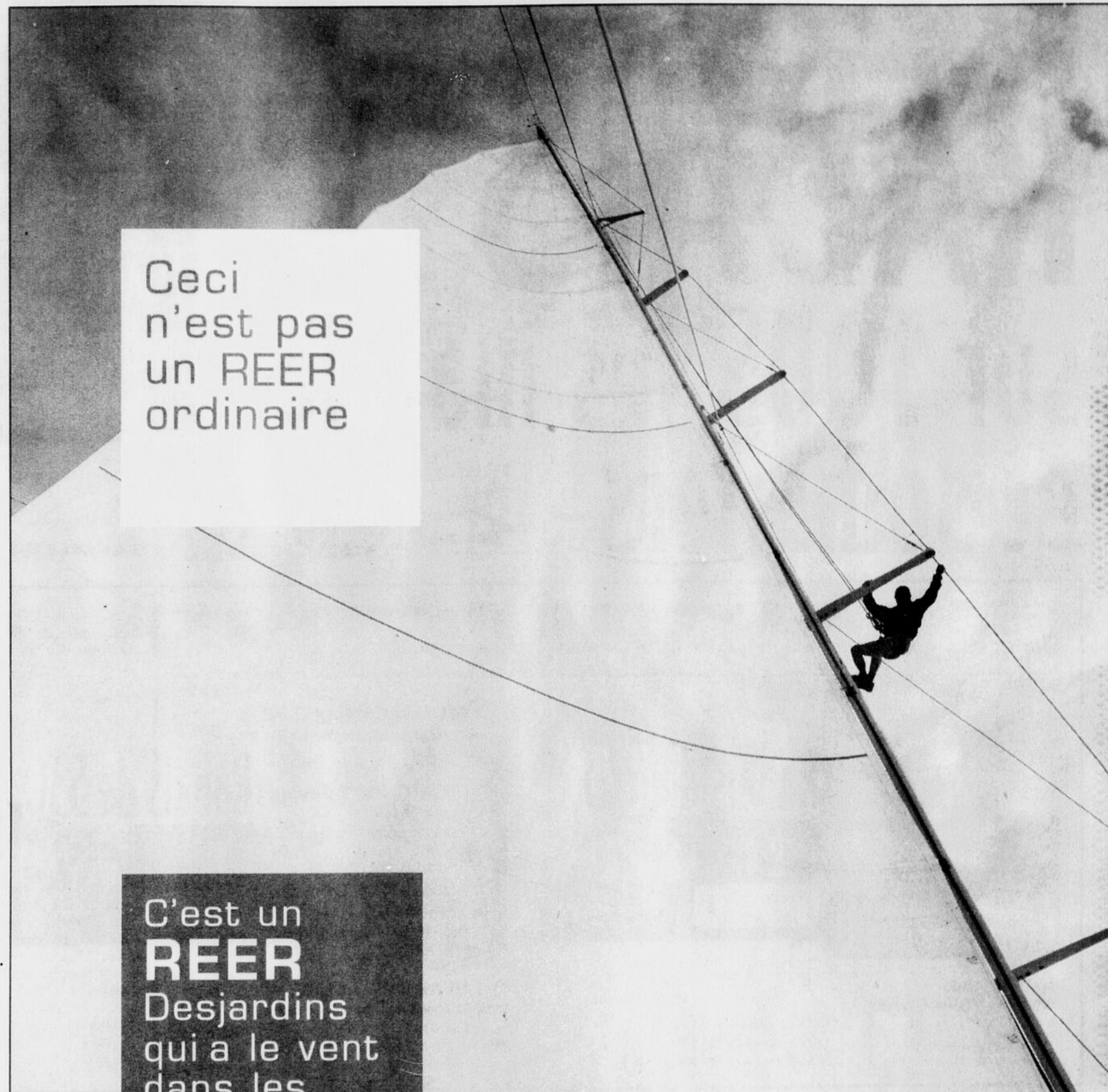
# Prototypes de motoneiges volés: Bombardier offre 2000 \$

Presse Canadienne  
CABANO

L'entreprise Bombardier Produits récréatifs offre une récompense pouvant aller jusqu'à 2000 \$ à toute personne pouvant fournir des informations sur le vol de deux de ses prototypes de motoneiges à son centre d'essais de Cabano, dans le Bas-Saint-Laurent. Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC de Témiscouata possèdent peu de détails sur ce crime.

Le vol ne s'est pas produit au centre d'essai proprement dit mais à proximité, sur un terrain où des tests de fonctionnement sont effectués sur les prototypes. La compagnie justifie l'offre de récompense par l'importance de ces engins. «Des prototypes de ce genre valent beaucoup d'argent et prennent beaucoup de temps à développer. Seulement quelques-uns sont produits et c'est pour cette raison que nous mettons tout en oeuvre pour les récupérer», explique M. Pierre Pichette, porte-parole de Bombardier.

«Les motoneiges ont été volées dans une remorque cadennasée», dit la policière chargée de l'enquête.



Ceci n'est pas un REER ordinaire

C'est un REER Desjardins qui a le vent dans les voiles

ÉPARGNE À TERME À RENDEMENT PROGRESSIF  
**7,5%**  
(taux de la cinquième année)

Avec une pointe de 7,5 % à la cinquième année, c'est tout un vent d'intérêt qui souffle dans les REER Desjardins. Pour profiter d'un placement garanti et d'un taux bonifié année après année, voyez votre conseiller de Desjardins. Et faites gonfler vos REER. Suivez l'évolution de vos placements REER avec AccèsD Internet.

AccèsD

desjardins.com/reer  
1 800 CAISSES

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

\*Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement sans préavis. Investissement minimal de 1000 \$.

**LOTTO QUÉBEC** Résultats  
Tirage du 2004-02-18

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro	3 <sup>e</sup> numéro
567534	486186	946619
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

597897 759007 829201

non décomposables

NUMÉRO BONI 01

---

LOTTO 649 Tirage du 2004-02-18

21 22 26 27 40 47

Complémentaire: 03

---

Quebec 4/9 Tirage du 2004-02-18

08 15 16 18 40 49

Complémentaire: 09

---

PANCO Tirage du 2004-02-18

01 03 06 15 17 20 26 33 36 46

47 52 53 56 57 60 62 65 66 69

---

La Capitale Tirage du 2004-02-18

3 4

513 6332

Extra Tirage du 2004-02-18

NUMÉRO 817055

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-8888

**LOTS BONIS !**

**TIRAGES DES LOTS BONIS DU 5 AU 26 FÉVRIER.**

Surveillez votre numéro boni !  
Beaucoup de chances d'être chanceux !

18 ans +

Galerie du Sommeil

# 50% DE RABAIS

## sur TOUS les matelas et sommiers



**S** Beautysleep Caresse Plus

**Matelas ferme.**

Matelas 1 place/360 ressorts  
7,75 \$ par mois ou 279 \$ Rég. : 559 \$  
Matelas grand lit/608 ressorts  
11,08 \$ par mois ou 399 \$ Rég. : 799 \$  
Matelas très grand lit/800 ressorts  
16,64 \$ par mois ou 599 \$ Rég. : 1199 \$

Rabais de 350 \$  
9<sup>99</sup> \$ par mois ou 349 \$  
Matelas 2 places 50 ressorts Rég. : 699 \$

36 VERSEMENTS ÉGAUX sans frais, sans intérêt\* sur tout en magasin!

ou payez en février 2005

Aucun dépôt, paiement, ni intérêt!\*

Sans frais d'administration, sans supplément.

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM



SOMMEX

\*Détails en magasin.

**GARANTIE 10 ANS**

Rabais de 470 \$  
103 \$ par mois ou 469 \$  
Matelas 2 places 42 ressorts Rég. : 939 \$

**Serta** Dahlia Perfect Sleeper

**Matelas ferme.**

Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 1 place/312 ressorts.....10,53 \$ par mois ou 379 \$ Rég. : 759 \$  
Matelas grand lit/532 ressorts.....15,25 \$ par mois ou 549 \$ Rég. : 1099 \$  
Matelas très grand lit/672 ressorts.....20,81 \$ par mois ou 749 \$ Rég. : 1499 \$

**GARANTIE 10 ANS**

Rabais de 530 \$  
11<sup>64</sup> \$ par mois ou 529 \$  
Matelas 2 places 58 ressorts Rég. : 1059 \$

**SOMMEX** Vogue

**Matelas ferme sans rotation avec dessus à coussinet.**

Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 1 place/375 ressorts.....11,64 \$ par mois ou 419 \$ Rég. : 839 \$  
Matelas grand lit/660 ressorts.....16,64 \$ par mois ou 599 \$ Rég. : 1199 \$  
Matelas très grand lit/810 ressorts.....24,14 \$ par mois ou 869 \$ Rég. : 1739 \$

**GARANTIE 12 ANS**

Rabais de 830 \$  
23<sup>03</sup> \$ par mois ou 829 \$  
Matelas 2 places 60 ressorts Rég. : 1659 \$

**Selection** Brault & Martineau Montresor

**Matelas ferme sans rotation avec dessus à coussinet.**

Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 1 place/474 ressorts.....18,86 \$ par mois ou 679 \$ Rég. : 1359 \$  
Matelas grand lit/805 ressorts.....25,81 \$ par mois ou 929 \$ Rég. : 1859 \$  
Matelas très grand lit/1016 ressorts.....36,08 \$ par mois ou 1299 \$ Rég. : 2599 \$

**Lit articulé avec 4 zones de relaxation.**

Livraison gratuite. 5 ans de garantie sur le moteur.

Matelas 1 place avec 2 côtés en celcar....16,64 \$ par mois ou 599 \$

35<sup>08</sup> \$ par mois ou 1299 \$  
Matelas en sus

**BRAULT & MARTINEAU**

Une entreprise de chez nous pour vous!

10 grands magasins

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 25 février 2004. Quantité limitée sur certains articles. \*Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais, ni intérêt débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). \*\*Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement ni intérêt si payé en entier en février 2005. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

**HEURES D'OUVERTURE** Lun.-mar.-mer. 9 h 30 à 18 h Jeudi-vendredi 9 h 30 à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h Dimanche 11 h à 17 h

Livraison gratuite dans un rayon de 200 KM

[www.braultetmartineau.com](http://www.braultetmartineau.com)